Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 022-212202154-20251209-DB20259DEC1072-DE

VILLE DE
Ploufragan

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc

COMMUNE DE PLOUFRAGAN
DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2025

Convocation du 3 décembre 2025
Liste des délibérations affichée et publiée
sur internet le 11 décembre 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le neuf décembre à 18h30, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Rémy MOULIN, Maire.

PRESENTS : Rémy MOULIN, Bruno BEUZIT, Pascale GALLERNE, Pascal DUBRUNFAUT, Annie LABBE, Anthony DECRETON, Maryse LAURENT, Xavier BIZOT, Viviane BOULIN, Mari COURTAS, Patrick COSSON, Michel JUHEL, Annick MOISAN, Marie-Ange LE FLANCHEC, Pierre-Jean SALAUN, Christine ORAIN-GROVALET, Pascale LABBE, Gabrielle GOUEDARD, Emmanuel LE NOA, Pierre-Yves BRUNEL, Céline PESTEL, Séverine TRETON, Luc STRIDE, Romuald LABARRE, Maxime LE CRONC, David ROUALEN, Marie-Hélène PASCO, Paul PERSONNIC, Christophe TRONET, Pierre MONFLIER et Martial COLLET

ABSENTS : Julie LEMAIRE (donne pouvoir à Luc STRIDE)
Yann LE GUEDARD (excusé)

SECRETAIRE DE SEANCE : Paul PERSONNIC

Membres en exercice : **33**
Présents : 31
Votants : 32

JEUNESSE EDUCATION

N°2025-1072 RENOUVELLEMENT DE LA LABELLISATION DE LA STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE (SIJ)

Mme A. LABBE rappelle que la Structure Information Jeunes de la ville de Ploufragan existe depuis 1993. Initialement basée dans les locaux du centre social, elle a été transférée au Pollen en 2006. Elle fait partie du **réseau Information Jeunesse des Côtes d'Armor**, coordonné par **l'Association Départementale Information Jeunesse (ADIJ).**

C'est une mission de service public et garantie par l'Etat. La région relabellise les structures pour une durée de 5 ans. La prochaine labellisation couvre la période 2025/2030.

La SIJ respecte les principes fondamentaux du réseau : **gratuité, libre accès, égalité de traitement et secret professionnel (charte européenne de l'Information Jeunesse – 27 avril 2018).**

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 022-212202154-20251209-DB20259DEC1072-DE

Cet espace est dédié aux jeunes **de 12 à 30 ans**, il vise à développer :

- l'accès à l'information et à la documentation sur les différentes thématiques : l'enseignement, la formation, les métiers, l'emploi, l'accès aux droits, le logement, la santé, et les mobilités internationales…
- des actions et des animations : participation à divers forums, découverte de métiers, mobilité internationale, ateliers d'information collective (baby-sitting, BAFA, mission argent de poche, etc.). Interventions de prévention auprès des jeunes sur les sujets tels que les conduites à risques, l'estime de soi et le harcèlement, en collaboration avec des partenaires locaux (mission locale, organismes de formation, établissements scolaires, associations, services municipaux).
- l'aide à la rédaction de lettres de motivation, maîtrise des outils informatiques. Accompagnement de projets de jeunes. Accompagnement ADVP (Activation du Développement Vocationnel et Professionnel).
- la mise à disposition de matériel informatique, information et suivi du fichier baby-sitting, dispositif « mission argent de poche ».

Le conseil municipal est invité à adopter la délibération suivante :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, **à l'unanimité,**

- DECIDE le renouvellement de la labellisation de la Structure Information Jeunesse pour la période 2025-2030 ;

- AUTORISE M. le Maire, ou son représentant, à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre du renouvellement de la labellisation 2025/2030 de la Structure Information Jeunesse.

A Ploufragan, le 11 décembre 2025

LE MAIRE
Rémy MOULIN

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Paul PERSONNIC

VILLE de PLOUFRAGAN (Côtes d'Armor)